

Une Association est aujourd'hui confrontée aux mêmes difficultés qu'une entreprise.

Sa gestion et l'atteinte de ses objectifs ne peuvent être réalisées de façon optimale qu'à travers la compétence et l'efficacité de ses dirigeants, de ses bénévoles et le cas échéant de ses salariés.

La compétence relève notamment de la formation des personnes.

C'est pourquoi la FFBA qui est un Organisme de Formation agréé, propose de nombreuses formations à la carte à l'attention de tous les membres de votre association.

En voici quelques thèmes :

- [Président Secrétaire](#)
- [Trésorier](#)
- [Responsabilité des dirigeants](#)
- [Conduire une réunion](#)
- [Animer une équipe](#)
- [Prendre la parole en public](#)
- [Création d'affiches](#)
- [Communiquer avec la presse](#)
- [Comment demander une subvention](#)
- ...



STAGES DE FORMATION



Siège national
FFBA - 4, rue des Castors
68200 MULHOUSE
Tel : 03 89 43 36 44
Fax : 03 89 59 19 97
Email : FNBA@wanadoo.fr

Accès tous services : 0 892 350 325 *
Internet : www.benevolat.org

* 0,34€ TTC/min depuis un poste fixe

Dirigeants et Responsables

PRESIDENT / SECRETAIRE

- Formalités administratives
- Fonctionnement (Conseil d'administration, Assemblées Générales)
- Responsabilités financières et pénales des dirigeants
- Conséquences juridiques
- Relation avec le Fisc, la SACEM, l'URSSAF, etc.
- Assurances

SAVOIR CONDUIRE UNE REUNION

- Les différents types de réunion
- Le déroulement d'une réunion (préparation, conduite, durée, exploitation, suivi)
- La répartition des rôles
- Les conditions matérielles

SAVOIR ANIMER UNE EQUIPE

- Les règles du jeu
- Les relations entre les individus
- Les styles d'animation
- Les comportements (laisser aller, agitation, passivité, etc.)
- La délégation et le contrôle

Gestion de trésorerie

TRESORIER D'ASSOCIATION NIVEAU 1

- Le rôle du trésorier de l'association
- Présentation de la trésorerie
- Méthode d'enregistrement
- Comptes de résultats
- Informations juridiques

TRESORIER D'ASSOCIATION NIVEAU 2

- Liste des Comptes (Plan Comptable)
- Bilan d'ouverture
- Comptes de résultats
- Tableau d'amortissement
- Valorisation du Bénévolat
- Bilan de clôture
- Budget Prévisionnel
- Association d'employeurs
- FISC, URSSAF, SACEM, SACD
- Assurances
- Demande de subvention



Communication

SAVOIR PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

- Oser s'exprimer
- Organiser ses idées pour expliquer et argumenter
- Adapter son expression (gestes, élocution, regard, voix...)
- S'entraîner
- Utiliser des supports (rétroprojecteur, plan, tableau)

CREATION D'AFFICHES

- Hiérarchie des informations
- Tirer parti des mots et des images
- Réaliser la maquette
- Choisir le support et le format
- Exercices pratiques

SAVOIR COMMUNIQUER AVEC LA PRESSE

- Construire ses relations avec la presse
- Formuler le message
- Le communiqué de presse
- Le dossier de presse
- Organiser sa communication

Gestions des Associations

L'élus associatif responsable

Objectif

Acquérir les notions essentielles à une prise en charge efficace de responsabilités en tant qu'élus associatif

Public visé

Bénévoles accédant à une fonction électorale au sein des associations (Bureau – Conseil d'Administration...)

Intervenants

Spécialistes de la gestion et de la pratique de la vie associative.

Méthode pédagogique:

Cinq modules de deux heures trente, le soir de 19h30 à 22 heures. Les cours sont assurés par des formateurs exerçant effectivement des responsabilités associatives. Ils sont basés sur de nombreux exemples et à la portée de tous. Un dossier complet est remis à chaque stagiaire.

Une attestation de stage est délivrée.

Coût :

A définir et à convenir

Conditions : Prix et Horaires

Trésorier Niveau 2 :

de 9h à 17h, prix net, repas de midi compris :

Adhérents = 40 € par personne.

Non adhérents = 80 € par personne.

Autres formations :

de 19h à 22h :

Adhérents = 20 € par personne

Non adhérents = 40 € par personne

Les prix comprennent la remise à chaque participant d'un dossier de documentations relatives au stage suivi et sont en exonération de taxes.

La FFBA est un organisme de formation agréé sous le N°42680101368

Le nombre de participants par stage étant volontairement limité, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée.

L'inscription n'est prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de son règlement.

La FFBA se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout stage n'ayant pas un effectif suffisant. Dans ce cas, les sommes versées sont remboursées.



D'autres formations sont possibles sur demande, notamment :
Fiscalité, responsabilité des dirigeants, etc.

Pour tous renseignements, adressez-vous :
aux Unions Départementales du Bénévolat
ou directement à la FFBA / Fédération Nationale du Bénévolat
4, rue des Castors - 68200 MULHOUSE - Tél. 0892 350 325 - Fax 03 89 59 19 97